



23^{ème} Assemblée plénière, 8 et 9 octobre 2024

Erevan, Arménie

Compte rendu et relevé de décisions

La 23^{ème} assemblée plénière du Réseau des instances de régulation méditerranéennes (RIRM) s'est tenue à Erevan en Arménie les 8 et 9 octobre 2024, à l'invitation de la Commission de la Télévision et de la Radio (CTR) d'Arménie.

Seize instances membres issues de quinze pays et territoires du pourtour méditerranéen étaient présentes : l'AMA d'Albanie, la CTR d'Arménie, la CRTA de Chypre, l'Arcom de France, le NCRTV de Grèce, l'AGCOM d'Italie, l'IMC du Kosovo, la BA de Malte, la HACA du Maroc, le CA de Moldavie, l'AEM du Monténégro, l'ERC du Portugal, l'AVMU de République de Macédoine du nord, la REM de Serbie, le CAC de Catalogne, la CNMC d'Espagne. Des représentants de l'UNESCO, ainsi que d'entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle et d'une radio arméniennes ont également participé aux échanges.

La réunion s'est tenue en présentiel.

Compte rendu (I)

Mardi 8 octobre 2024

- **Discours de Armela Krasniqi, présidente de l'AMA d'Albanie et vice-présidente sortante du RIRM.**

La passation de pouvoirs a eu lieu entre la vice-présidence sortante albanaise et la présidence arménienne. **Tigran Hakobyan** succède à **Armela Krasniqi** à la présidence du réseau.

- **Discours d'ouverture de Tigran Hakobyan, président de la CTR d'Arménie et président du RIRM.**

Tigran Hakobyan souhaite la bienvenue aux participants et ouvre les travaux.

- **Les principes pour la gouvernance des plateformes numériques de l'UNESCO et le forum mondial des régulateurs inauguré lors de la conférence de Dubrovnik**

Gohar Mamikonyan, membre de la CTR d'Arménie, a modéré le panel.

Mikel Aguirre Idiaquez, spécialiste de programme liberté d'expression et sécurité des journalistes, UNESCO, est revenu sur le contexte ayant conduit à l'élaboration des principes pour la gouvernance des plateformes numériques. Il a également évoqué le processus de création de ces principes, leurs objectifs et le lancement du forum mondial des régulateurs lors de la conférence de Dubrovnik en juin.

Frédéric Bokobza, directeur général adjoint, Arcom, France, a rappelé que le REFRAM, dont l'Arcom assure actuellement la présidence, s'était impliqué dans toutes les étapes du processus des Principes : déclaration des réseaux de régulateurs en février 2023, contribution aux consultations pour la rédaction de ces principes, lancement du forum lors de la conférence de l'UNESCO à Dubrovnik. Il a également souligné que le REFRAM poursuivait ses travaux en matière de régulation des plateformes, en coopération avec le Réseau des Instances africaines de régulation de la communication (RIARC), suite à la déclaration d'Abidjan sur le renforcement du dialogue avec les plateformes en ligne sur le continent africain et dans l'espace francophone et de son protocole d'engagement volontaire.

Armela Krasniqi, présidente de l'AMA, Albanie, a détaillé les défis présentés par la régulation des plateformes numériques (dialogue entre plateformes et régulateurs, transparence sur les algorithmes...), et la nécessité pour les pays non-membres de l'Union européenne d'élaborer et de mettre en œuvre une législation répondant à ces défis. La présidente de l'AMA a précisé que des travaux pour adapter la législation albanaise à ces enjeux avaient débuté et que le régulateur avait réussi à établir une coopération avec TikTok en vue de lutter plus efficacement contre les contenus illicites.

Monica Duran, relations internationales, CAC, Catalogne, a présenté la plateforme des régulateurs de l'audiovisuel ibéro-américains (PRAI), dont la CAC assure le secrétariat exécutif et a réitéré son soutien aux principes de l'UNESCO ainsi qu'au forum mondial des régulateurs. Elle a présenté un document publié en 2023, réalisé conjointement avec l'UNESCO, visant à cartographier des initiatives d'éducation aux médias et à l'information en Ibéro-Amérique, qui devrait être actualisé tous les deux ans.

Christophe Gautier, coordinateur principal du réseau mondial de connaissances I4T (enregistrement vidéo), a fait un point sur les évolutions des objectifs et des textes internationaux de régulation du numérique. Il a insisté sur l'importance de la coopération des neuf catégories d'acteurs impliqués dans la régulation des plateformes numériques mentionnées dans le Règlement européen sur les services numériques (Commission européenne, Parlement européen, gouvernements nationaux, coordinateurs des services numériques, plateformes en ligne, signaleurs de confiance, organisations de la société civile, chercheurs et groupes de l'industrie), soulignant que d'autres catégories pourraient être concernées, telles que des organisations non régionales comme le forum mondial des régulateurs.

- **Présent et futur de la radio dans les pays de la Méditerranée**

Gohar Mamikonyan, membre de la CTR d'Arménie, a modéré le panel.

Joana Duarte, directrice de la supervision, ERC, Portugal, a présenté la régulation et le paysage radiophonique au Portugal, composé en très grande partie de radios locales privées.

Elle est revenue sur l'historique de la radio au Portugal et a détaillé la loi 54/2010 sur laquelle s'appuie la régulation radiophonique au Portugal. Elle a conclu sa présentation par les défis auxquels fait face la radio aujourd'hui, notamment en matière de numérisation, financement ou de concentration des acteurs.

Frédéric Bokobza, directeur général adjoint, Arcom, France, a présenté le Livre blanc sur la radio rendu public par l'Arcom en juin 2024. Il a dressé le bilan de la situation actuelle du secteur radiophonique en France dans ses aspects économiques, juridiques et techniques et d'évolution des usages. Il a détaillé l'enjeu de la saturation de la bande FM et présenté les pré-requis et conditions de réussite de la transition au DAB+.

Mher Margaryan, directeur de la radio Radio Yerevan, Arménie, a donné une vue d'ensemble du secteur radiophonique en Arménie en insistant sur les évolutions survenues dans les années 1990, à la suite de la chute de l'URSS. Aujourd'hui, ce média rencontre plusieurs défis comme l'attraction de nouveaux publics, la modernisation des équipements nécessaires, la concurrence avec d'autres sources d'information ou de divertissement.

Jelena Kolo Jovanovic, coordinatrice des affaires internationales, EMRA, Serbie, a dressé le portrait des utilisateurs et des usages de la radio en Serbie. Elle a exposé aux participants les avantages de la transition vers le DAB+ présenté comme un moyen plus économique et plus efficace de diffuser la radio, qui permettra à la population d'avoir accès à davantage de programmes et de contenus innovants avec une meilleure couverture ainsi qu'une meilleure qualité sonore. Elle a rappelé le rôle crucial des régulateurs de l'audiovisuel, en coopération avec les radiodiffuseurs et les médias, pour s'assurer d'une transition réussie.

- **Atelier de l'UNESCO sur les principes pour la gouvernance des plateformes numériques**

Mikel Aguirre Idiaquez, spécialiste du programme Liberté d'expression et sécurité des journalistes, UNESCO, a modéré l'atelier. Les participants étaient d'abord invités à réfléchir en groupes à un cas d'étude, un pays fictif dans lequel une élection se déroule difficilement et devient la proie d'une désinformation intense, conduisant à une déstabilisation du pays. Chaque groupe de participants représentait un acteur clé de cette situation (régulateur, plateforme, société civile) et était invité à réfléchir aux actions qui pourraient être menées avant, pendant et après la crise afin d'en limiter les effets. A la suite de ce cas d'étude, le modérateur a présenté en détail les principes de l'UNESCO afin de souligner leur pertinence dans ce type de période électorale.

- **Vie du réseau**

- **Vice-présidence entrante** : l'IMC du Kosovo a été élue à l'unanimité à la vice-présidence du réseau.

Mercredi 9 octobre 2024

- **Projets et initiatives en matière d'intelligence artificielle permettant de faire progresser les objectifs de développement durable de l'ONU**

Gohar Mamikonyan, membre de la CTR, a modéré le panel.

Carles Gomara, unité Transformation de l'agence pour la compétitivité des entreprises du gouvernement de la Catalogne (enregistrement vidéo), a insisté sur la multiplication récente des sources d'information, accélérée par le développement de l'intelligence artificielle, source de défis. Il a insisté sur l'impact écologique du secteur du numérique ainsi que le déficit de confiance des citoyens envers les médias que pouvait susciter l'intelligence artificielle. Enfin, il a souligné le besoin accru de coopération internationale pour un usage raisonné des nouvelles technologies.

Arevik Anapiosyan, conseillère en coordination du développement, bureau partenariats et financement du développement du coordinateur résident des Nations unies, Arménie, a indiqué que l'assemblée générale des Nations unies avait adopté le 22 septembre 2024 le Pacte pour l'avenir, ainsi que deux annexes, le pacte numérique mondial et la déclaration sur les générations futures. Le Pacte numérique mondial est le premier accord international sur la réglementation de l'intelligence artificielle. Reposant sur l'idée que la technologie doit profiter à tous, il énonce des engagements visant à garantir que les technologies numériques contribuent au développement durable et au respect des droits de l'homme, tout en s'attaquant à des risques tels que la fracture numérique, la cybersécurité et l'utilisation abusive des technologies. Le Pacte vise à garantir que les technologies de l'intelligence artificielle sont utilisées de manière responsable, en encourageant la coopération mondiale sur le sujet. Il prévoit enfin que les gouvernements forment un groupe scientifique mondial impartial sur l'intelligence artificielle et entament un dialogue sur la gouvernance de l'intelligence artificielle au sein de l'Organisation des Nations unies.

Gor Arakelyan, directeur général de *Openhearted*, Arménie, a présenté une solution en cours de développement par cette entreprise visant à utiliser le dessin 3D et l'intelligence artificielle pour produire rapidement une retranscription en langue des signes de sites internet, de vidéos ou de sons.

Miriam Dilbandyan, ingénieur de l'écriture de prompts IA, Arménie, a expliqué ce que pouvait recouvrir le terme d'intelligence artificielle et tous les domaines qui pourraient être concernés par cette révolution technologique. Elle a souligné l'importance de savoir manier correctement les outils à disposition (ex : ChatGPT) pour en tirer le plus grand bénéfice.

- **Groupes de travail Genre et Médias et Education aux médias**

Monica Duran, relations internationales, CAC, Catalogne, a présenté l'étude réalisée en 2023-2024 par le groupe de travail Genre et Médias sur la présence et la représentation des femmes dans les émissions quotidiennes d'information. Les membres du réseau sont invités à proposer une thématique pour les travaux de l'année à venir, ainsi qu'à participer à cette étude.

Sasho Bogdanovski, chef de l'unité des droits de l'Homme et de l'éducation aux médias, AVMU, Macédoine du Nord, a présenté les recherches de son régulateur sur la violence fondée sur le genre dans les programmes d'information en 2023.

Monica Duran a proposé, pour l'année à venir, de concentrer les travaux du groupe de travail Education aux médias sur les actions à destination des personnes âgées et en situation de handicap. Une étude ou un document centralisant les initiatives des régulateurs sur le sujet pourrait être conduite.

Plusieurs régulateurs ont ensuite présenté une initiative en lien avec l'éducation aux médias :

- **Sasho Bogdanovski, chef de l'unité des droits de l'Homme et de l'éducation aux médias, AVMU, Macédoine du Nord**, a présenté une étude conduite par l'AVMU sur l'éducation aux médias chez les adolescents de 14 à 17 ans. Cette étude montre que, si les élèves savent utiliser les appareils numériques, leur compréhension de la confidentialité et de la sécurité des données est limitée. Elle relève que l'éducation aux médias est partiellement intégrée dans le programme scolaire mais préconise d'adopter des approches plus complètes et plus pratiques.
- **Ledjona Dalipaj, directrice du droit international et de l'intégration à l'UE, AMA, Albanie**, a détaillé les risques que présentent les nouvelles technologies pour les enfants et adolescents, ainsi que les bénéfices de l'éducation aux médias et à l'information. Elle a présenté plusieurs campagnes d'éducation aux médias mises en place par l'AMA et les coopérations en place avec d'autres acteurs nationaux pour généraliser ces formations.
- **Maddalena Zambuco, responsable de la direction institutionnelle internationale, AGCOM, Italie**, est revenue sur la campagne d'éducation aux médias et à l'information de l'ERGA durant les élections européennes de juin 2024.

Relevé de décisions (II)

- **Vice-présidence entrante** : l'IMC du Kosovo, avec à sa tête Jeton Mehmeti, président de l'IMC, a été élu à la vice-présidence du réseau. La prochaine réunion plénière du RIRM se tiendra au Kosovo à l'automne 2025.